

Rapport d'activités 2017 de la Conférence francophone de coordination (COFRA)

1. Remarques préliminaires

Ce rapport fait le point sur les activités menées durant l'année 2017. De nombreuses thématiques se poursuivront en 2018. Il présente en outre, dans ses annexes, l'inventaire des coordonnées des membres de la COFRA, l'inventaire des délégué-e-s francophones bernois dans les principales conférences et commissions romandes de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) et celui des dispositifs mis en place par la COFRA afin de remplir ses mandats.

Globalement, les activités de la COFRA se sont inscrites dans la continuité et se sont déroulées, d'une part, dans le cadre des offices et des sections francophones dont relèvent les membres de la COFRA (OEEO, OSP, OENS, OC, SG), d'autre part au sein même de la COFRA et de ses structures.

Nous espérons que ce rapport trouvera bon accueil, mais n'hésitez pas à nous contacter pour toute remarque à apporter ou précisions à obtenir concernant l'une ou l'autre rubrique (voir annexe III pour les contacts).

2. Ouverture de la composition de la COFRA

Les membres de la COFRA ont décidé d'ouvrir leur cercle à une plus large représentation des offices de l'INS. Mario Beuchat (SPE), Mario Battaglia (OSP) et Adriano Cattaneo (OP) auront qualité d'invités et pourront dès lors ponctuellement participer aux débats, en fonction des thèmes à l'ordre du jour.

3. Réorganisation de la SREP

Le programme d'allègement 2018 (PA 2018) décidé par le Grand Conseil lors de sa session de novembre 2017 a amené le secrétariat général à revoir le champ de ses activités. Eu égard à l'ancrage désormais solide de la recherche dans les HEP, il a été décidé de renoncer à maintenir des activités de recherche et d'évaluation pédagogique dans les services du secrétariat général. Cette décision entraînera une réorganisation profonde de la SREP et de la BiEv, son pendant alémanique, à l'horizon de l'été 2018. La Commission des moyens d'enseignement de l'école obligatoire (COMEO) sera à cette occasion transférée dans l'Office de l'école obligatoire, du conseil et de l'orientation (OEEO).

4. Activités spécifiques de la COFRA

Le **président de la COFRA** a participé de manière systématique aux séances, en général hebdomadaires, lors desquelles le Directeur faisait le point avec ses chefs d'Offices sur les dossiers en cours¹. Il a conduit des **séances régulières** (toutes les 2 à 4 semaines, selon les offices) avec les chefs des sections francophones (OEEO, OSP, OENS), avec le délégué francophone de l'OC, avec le chef de la SREP, avec la cheffe du service de traduction, ainsi qu'avec l'administratrice de la COFRA. Il a également rencontré régulièrement l'équipe du Centre ACCES. Ces séances garantissent le suivi général des dossiers des offices, vus sous l'angle de leurs spécificités francophones, et celui des dossiers spécifiquement francophones. En outre, le président a eu l'occasion de participer à une série de manifestations externes (tâches de représentations) en tant que responsable de la COFRA.

La **plénière de la COFRA** s'est réunie à 4 reprises en 2017. Elle a notamment débattu d'une adaptation envisagée dans la mise en œuvre du PER (renforcement de la grille horaire, informatique et MITIC, leçons d'approfondissements et prolongements individuels, rythme et modalités d'évaluation, volume des devoirs) et traité les questions de la mise à jour de la stratégie culturelle cantonale, de la refonte du concept culturel du CJB, ainsi que de la stratégie cantonale pour l'enseignement spécialisé et de ses implications pour les structures de prise en charge des enfants à besoins particuliers dans la partie francophone.

L'issue du scrutin communal à Moutier a amené la COFRA à se pencher sur les implications qu'aurait un changement de canton de cette commune, en matière de formation, de relocalisation de services et de retombées sur le financement de la culture interjurassienne. Un projet de direction a été mis en place sous la conduite du président de la COFRA, avec la participation des membres dans divers groupes ou sous-groupes de travail. Les informations nécessaires à une analyse de la situation et à la recherche de solutions ont été collectées. Les incertitudes issues des différents recours ont mis les travaux subséquents en suspens.

Forum de la COFRA : organe de consultation et d'échanges de la Conférence, le Forum est composé des membres de la COFRA et de représentantes et représentants des institutions de la Direction de l'instruction publique (INS) dans la partie francophone du canton, ainsi que d'institutions partenaires, dont le cercle a été sensiblement renforcé à partir de l'année 2016.

Pour débattre de problèmes particulièrement importants, il peut être élargi à d'autres personnes concernées, à des catégories d'enseignantes et d'enseignants, à des autorités scolaires, etc.

Il se réunit en principe deux fois par an et est habilité à faire des propositions, relayées par la COFRA.

Ouvert aux directions des écoles de tous les degrés, le premier forum de l'année 2017 s'est tenu le 10 mai 2017. A l'ordre du jour, une présentation du projet **CinéCivic** par Jérôme Benoit, délégué aux affaires francophones et bilingues de l'Office de la culture, suivi d'une réflexion sur **l'introduction éventuelle de l'informatique** dans le programme de la scolarité obligatoire dans le canton de Berne. Cette thématique a été développée par MM. Gabriel Parriaux, professeur formateur, didacticien romand d'informatique à la Haute école pédagogique de Lausanne, Jean-Marc Rueff, codirecteur et Christian Rossé, collaborateur du Centre MITIC interjurassien et Arnaud Le Gourriérec, formateur à la HEP-BEJUNE.

Le deuxième forum de l'année, ouvert lui aussi aux directions des écoles de tous les degrés, a traité **des défis posés par la migration en termes d'intégration et de formation**.

¹ Participation du Secrétaire général adjoint francophone aux jours fixes du Directeur avec les offices

Chassés par la guerre, l'arbitraire ou les persécutions, ou fuyant la misère et l'absence de perspectives dans leur région d'origine, nombre d'hommes, de femmes, de jeunes adultes et d'enfants rejoignent l'Europe. Même si la Suisse n'est souvent pas leur destination première, nombreux sont celles et ceux qui rejoignent notre pays.

M. Maurizio Miceli, chef de section au Secrétariat d'Etat aux migrations a informé sur l'organisation des procédures, faits, chiffres et perspectives pour ce qui concerne les migrants, les requérants d'asile et les réfugiés. Mmes Coralie Bonjour et Coralie Minder, enseignantes dans la classe d'accueil et du cours de français langue seconde intensif (FLS), à Tramelan, ont présenté le concept de FLS et de classe d'accueil. Mmes Patricia Jan et Laurence Berthoud, enseignantes spécialisées au Centre de formation professionnelle (CFP) à Bienne, ont quant à elles développé la question de l'entrée dans le monde du travail et de l'intégration professionnelle. Mme Véronique Ferrero Delacoste, directrice du Festival des arts vivants (far°), à Nyon, a fait connaître les projets participatifs menés par le far° avec des réfugiés.

La plage ouverte à une discussion entre le plénum et les intervenants a suscité, tant pour le premier forum que le second, de belles interactions.

Rencontres syndicales entre la COFRA, le SEFB (anciennement SEJB) et Berne formation (anciennement LEBE fr) : Aldo Dalla Piazza, Stève Blaesi, les inspecteurs Serge Büttiker et Richard Garraux, Florent Cosandey ainsi que Werner Riesen y participent, en fonction des ordres du jour. Parmi les thématiques de l'année écoulée :

- Stratégie sur l'enseignement spécialisé : transfert de services de la SAP à l'INS
- Précarité des emplois pour les leçons du « pool 2 »
- Tests COFO : mandat de coordinateur scolaire, un travail supplémentaire sans reconnaissance
- Ecoles enfantines / Grille horaire PER et évaluation
- Formation complémentaire pour les enseignants primaires au secondaire I
- Non-collaboration des parents : quid de la procédure à suivre ?

Prises de position de la COFRA : outre nombre de prises de position internes, la COFRA a participé de manière plus formelle à la consultation relative à la modification de la Loi sur l'école obligatoire (LEO) portant sur le soutien financier pour des structures d'accueil facultatives pendant les vacances scolaires. La COFRA y a répondu positivement.

La COFRA a également pris position et apporté son soutien au rapport du Conseil-exécutif exposant, d'une part, le fonctionnement actuel de l'enseignement spécialisé dans le canton de Berne et les prestations fournies et donnant, d'autre part, un éclairage quant à l'organisation future visée pour cet enseignement.

5. Présence de la COFRA dans des projets ou thématiques de l'INS 2017

Stratégie en faveur de la scolarisation spécialisée, stratégie culturelle du canton de Berne, stratégie pour les mesures d'encouragement dans les domaines sportif et artistique, projet Conduite des écoles 2020 : Stève Blaesi, Jérôme Benoit et Aldo Dalla Piazza participent, seuls ou à deux, à l'élaboration des lignes de développement pour ces quatre domaines.

Mise en place du Statu Quo+ et de la Conférence des Relais francophones : la révision de l'Ordonnance sur le Statut particulier est en cours et devrait se terminer en 2018. La Loi sur le Statut particulier fera par la suite elle aussi l'objet d'adaptations. La COFRA accompagne, par son président, la concrétisation des mesures décidées par le Conseil-exécutif dans le cadre de la mise en place du

Statu Quo+. La Conférence des Relais francophones, qui réunit une personne-relais par Direction et qui avait été instituée en 2016 sous la conduite de la Chancellerie, se réunit désormais de manière régulière pour coordonner les actions permettant de renforcer la présence de cadres francophones dans l'administration centrale et d'y accroître la sensibilité francophone.

Entretiens à propos de la politique de formation (Bildungspolitische Gespräche) : la structure permet à l'INS et aux syndicats de se retrouver à propos de projets et de thématiques d'actualité. Aldo Dalla Piazza et Stève Blaesi font partie de la délégation de l'INS.

Dialogue pédagogique : Aldo Dalla Piazza, Stève Blaesi, en tant que membres du Groupe cantonal de pilotage, Richard Garraux et Serge Büttiker, en tant qu'inspecteurs, ont suivi de près les travaux consacrés au Dialogue pédagogique et se sont notamment assurés de l'implémentation de ses dispositifs dans la partie francophone du canton (encouragement de projets, courts métrages, Journée de l'école, Dialogue en ligne).

Evolution dans la mise en œuvre du PER : la mise en œuvre du LP 21 et les réflexions qui l'ont accompagnée offrent une opportunité pour actualiser divers éléments mis en place lors de l'introduction du PER dans la partie francophone du canton. Une mise à niveau dans la grille horaire permettra d'éviter un écart injustifiable entre les deux parties linguistiques du canton de Berne en termes de nombre total de leçons mises à disposition des écoles, d'actualiser le domaine MITIC et de corriger quelques défauts constatés dans notre mise en œuvre du PER. Des discussions menées par l'office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation (OECO) avec la Conférence des directeurs de l'école obligatoire (CODEO), la commission des moyens d'enseignements (COMEO), ainsi qu'avec le Syndicat des enseignants francophone du canton de Berne (SEFB), ont permis de préparer des auditions qui ont réuni les acteurs concernés. Lors de ces manifestations, les parties prenantes ont reconnu la nécessité de procéder à une adaptation de notre mise en œuvre régionale du PER et ont soutenu les mesures proposées sur trois axes : (1) modification de la grille horaire et devoirs à domicile ; (2) renforcement dans le domaine médias et informatique (MITIC) ; (3) fréquence des rapports d'évaluation. Les décisions définitives seront prises en 2018, pour une entrée en vigueur à partir de 2019.

Filière bilingue (Ecole obligatoire – cycles 1 et 2) : à la rentrée scolaire 2010-2011, un dispositif pilote d'enseignement bilingue par immersion réciproque français/allemand, appelé communément FiBi, a été mis en place dans une école de quartier en ville de Bienne. Conçu pour la scolarité obligatoire, de l'école enfantine à la fin du degré primaire, le projet, soutenu par la Direction de l'instruction publique, est entré en fin de deuxième phase en août 2017 (8^e HarmoS en 2017-2018). Toute expérience pédagogique menée dans le canton de Berne doit être autorisée, suivie par les autorités scolaires cantonales et les résultats évalués par la Direction de l'instruction publique (art. 56, LEO). Le dispositif pilote de la Filière Bilingue entre dans ce cadre légal. Ainsi, l'évaluation du dispositif de la Filière Bilingue a été confiée à la Section recherche, évaluation et planification pédagogiques (SREP), selon les décisions du Directeur de l'instruction publique du canton de Berne du 26 novembre 2009 et du 16 décembre 2013, communiquées à la Direction de la formation, de la culture et du sport de la Ville de Bienne. La SREP a effectué l'évaluation en collaboration avec la section germanophone Bildungsplanung und Evaluation (BiEv) de la DIP et avec la Haute École Pédagogique - BEJUNE (HEP-BEJUNE). L'aspect pédagogique de l'évaluation des compétences des élèves a été pris en charge par des collaborateurs du Département de la Recherche de la HEP-BEJUNE, sur mandat du Département Ecoles & Sport de la Ville de Bienne confié dans le courant de l'été 2016. Le rapport d'évaluation, rédigé par Sandra Pfeuti, a été finalisé en juin 2017 et une première version a été remise aux autorités bernoises et biennoises. Le rapport définitif est sorti d'imprimerie au début de l'année 2018 et a été largement diffusé aux destinataires habituels des publications de la SREP. Les conclusions très positives qui en sont sorties permettront de pérenniser cette structure. Elles ont en outre servi de base

pour le lancement du prolongement de la FiBi du degré primaire au degré secondaire (projet pédagogique de la FiBiS). Cette filière devrait voir le jour pour août 2018 et garantir ainsi la continuité de la formation bilingue sur l'ensemble de la scolarité obligatoire.

Comité de pilotage ES Santé : Florent Cosandey et Aldo Dalla Piazza en font partie. Une volée composée d'élèves bernois a été lancée à chaque fois en février et en août, en 2017 comme déjà en 2016. Une filière en emploi, ouverte aux ressortissant-e-s des cantons de Berne et de Neuchâtel, est en cours de mise en place. L'ouverture devrait survenir pour février 2019. Le directeur de l'instruction publique Bernhard Pulver souhaite inscrire la formation ES en soins infirmiers du ceff dans l'Accord intercantonal sur les écoles supérieures (AES) pour la rentrée d'août 2019. Cette ouverture aux personnes provenant d'autres cantons constituera un développement majeur pour la région et pour la relève dans le domaine de la santé.

Filière bilingue (Gymnase) : Bernhard Pulver et ses services ont participé à des audits des conseils (CAF et CJB), des communes, de la CODES. Aldo Dalla Piazza et Stève Blaesi ont participé aux séances, chapeautées administrativement par la COFRA en collaboration avec l'OSP (Mario Battaglia). La solution donnant aux élèves francophones la possibilité de rejoindre la filière bilingue, au gymnase, pour une formation d'une durée de quatre ans qu'ils débutent soit après la 10^e soit après la 11^e Harmos, a finalement obtenu un accord unanime. Cette solution, homogène pour l'ensemble du Jura bernois et de la Berne francophone, a été rendue possible grâce aux communes, qui ont toutes signé une convention avec le canton. La première volée entrée en formation dans cette nouvelle configuration en août 2017 a pu se baser sur de bons effectifs, très équilibrés en termes de provenance linguistique.

Promotion de l'apprentissage francophone à Bienne : le plan d'action défini par le groupe de travail de promotion de l'apprentissage à Bienne s'étoffe et donne de très bons résultats. En quatre ans, on est ainsi passé de 25% de places d'apprentissage occupées à Bienne par des Francophones à plus de 30%. Des progrès ont notamment été réalisés dans la vente et la santé. Par ailleurs, plusieurs nouvelles filières ont pu être lancées dans les écoles professionnelles de Bienne, qu'il s'agisse de la BFB ou du CFP. Le groupe de travail est composé des entités suivantes : le canton de Berne, via la section francophone de l'OSP, le CAF, le Forum du bilinguisme, la Chambre économique Bienne-Seeland, les écoles professionnelles biennoises (CFP, BfB), l'Orientation professionnelle, la Ville de Bienne et le Conseil du Jura bernois. Les actions ciblent en priorité les secteurs dans lesquels le nombre de places d'apprentissage pour les Francophones est particulièrement faible (santé, vente, etc.). Des contacts fructueux ont été menés avec Coop et Migros, qui n'offraient jusqu'ici que des places d'apprentissage en allemand. Un soutien financier a été obtenu de la Confédération pour un projet pilote qui a permis, dès la rentrée d'août 2016, à des Francophones intéressés par un apprentissage dans la vente de suivre une formation bilingue, en allemand dans l'entreprise formatrice, en français à l'école professionnelle (BfB). Un autre volet de ce projet permet d'apporter un soutien à des jeunes de l'école obligatoire pour trouver une place d'apprentissage. Un partenariat avec la société Quidux a été conclu à cet effet. En 2017, cinquante-cinq jeunes ont été suivis.

HES-SO : la convention d'objectifs quadriennale 2017-2020 entre les cantons romands (BE, FR, VD, VS, NE, GE et JU) a été acceptée par le Conseil-exécutif bernois le 22 février et signée par les représentants des cantons partenaires le 9 mars 2017, Bernhard Pulver signant au nom de ses collègues de Neuchâtel et du Jura. La Section francophone de l'Office de l'enseignement supérieur a participé à l'élaboration de cette première convention d'objectifs.

HE-Arc : participation à l'élaboration du premier contrat de prestations conclu entre les cantons BEJUNE et la Direction de la HE-Arc pour la période 2017-2020. Le contrat a été signé le 3 mars 2017 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier. La COFRA, par l'intermédiaire d'Anne-Marie de Buman, s'est

assurée du suivi de la mise en place du contrat cité en titre. Le CAF et le CJB ont été intégrés dans les réflexions d'élaboration de ce premier contrat de prestations

HEP-BEJUNE : participation de l'OENS aux travaux de la révision en cours du concordat HEP-BEJUNE actuellement en phase finale.

La **réorganisation de l'Office de la culture** a fait l'objet d'une attention particulière de la COFRA durant l'année 2017. Elle s'est assurée d'une mise en place conforme aux dispositions souhaitées tant par le CAF que par le CJB.

Université populaire et Bibliobus (résolution AIJ 78) : les modes de financement pour l'Université populaire jurassienne et ses sections diffèrent entre Berne et le Jura. L'AIJ avait demandé dans sa résolution 78 que des réflexions soient menées en vue d'une meilleure convergence. Il s'agissait aussi d'assurer la pérennité de cette institution et, notamment, de son Bibliobus. Plusieurs séances ont été conduites en 2016 et 2017. Des propositions ont été soumises au CJB, côté bernois, concernant le Bibliobus, la clé de financement de ses prestations et le remplacement cyclique de ses véhicules, ainsi que concernant les possibilités pour les sections de Moutier, d'Erguël-Tramelan et de La Neuveville-Plateau de Diesse d'obtenir un soutien financier pour leurs cours et manifestations à caractère culturel. Le Conseil-exécutif a accepté le 22 novembre 2017 de modifier la clé de financement du Bibliobus entre les cantons de Berne et du Jura. La clé de répartition se fonde désormais sur la population desservie dans les deux cantons et non plus sur les heures de stationnement sur leurs territoires respectifs. Une synthèse des résultats des travaux menés en réponse à la résolution AIJ 78 a été remise à l'AIJ, pour intégration dans son rapport final et clôture de la question.

6. Projets ou thématiques individuels des membres de la COFRA

Séance d'information de l'inspection scolaire (CODEP+CODES 2 fois par année) : menées par les inspecteurs, les séances sont en général suivies par Stève Blaesi et Aldo Dalla Piazza. Thèmes de l'année, à côté des informations relevant du fonctionnement courant des choses : Education (feuille officielle scolaire du canton de Berne), Santé bernoise, offres d'échanges linguistiques, APEA (Autorité des Protection de l'Enfant et de l'Adulte), et présentation du Centre ACCES.

Institutions prenant en charge des jeunes ayant des besoins pédagogiques spécialisés : depuis octobre 2015, la COFRA (président, chef de la section francophone de l'OECS et services concernés) participe à un groupe de réflexion, présidé par Andréa Fuchs, qui se penche sur les difficultés à répondre aux besoins de la région en matière de placement d'enfants handicapés ou nécessitant des mesures pédagogiques spécialisées intensives. Le groupe de travail comprend aussi des représentants de la SAP. Un mandat portant sur la clarification des besoins en matière de prise en charge dans la partie francophone du canton de Berne a été finalisé. Le projet a été lancé en 2017.

La **COMEO** (Commission des moyens d'enseignement obligatoires) a poursuivi ses travaux sous la présidence du chef de section de la SREP, Werner Riesen, assurant le suivi de la mise en place des moyens d'enseignement liés au PER et le travail des coordinateurs et coordinatrices des différentes disciplines.

Offre de formation régionale : depuis la rentrée d'août 2017, la partie francophone du canton de Berne dispose de nouvelles offres de formations CFC : agent-e en information documentaire, à la Bfb, agent-e d'exploitation, au ceff, et acousticien en systèmes auditifs, au CFP. A la rentrée d'août 2018, le ceff

lancera une nouvelle formation de 3 ans dans le domaine de l'informatique, opérateur TIC CFC. Des discussions sont en cours pour réduire l'offre de formation commerciale à plein temps car les effectifs ont diminué ces dernières années. Il est réjouissant de noter que les offres de formation bilingue se développent dans les écoles professionnelles de la région.

Validation des acquis : deux nouvelles volées ont été lancées, dans le social, la logistique et la mécanique.

Conventions de prestations 2019-2022 : les nouvelles conventions de prestations entre l'OSP et les écoles professionnelles seront discutées ces prochains mois. Elles couvriront la période 2019-2022.

Réseau égalité Berne francophone (www.sta.be.ch/reseaequalite): le réseau a vu le jour en début d'année. Plusieurs thématiques concernent la formation et donc les champs d'actions de la COFRA. Le réseau est co-présidé par Agnès von Beust et Florent Cosandey.

Stratégie culturelle : l'Office de la culture a poursuivi le processus de révision de la stratégie culturelle cantonale. Le Conseil du Jura bernois procède en parallèle à la révision de son concept culturel, qui date de 2007. L'objectif est d'adopter en vue de la prochaine législature (2018-2022) une feuille de route pour l'encouragement à la culture dans le Jura bernois. Les deux processus seront concertés, de sorte à en tirer des axes de réflexion communs et à mettre à profit d'éventuelles synergies.

COFRAC : la Conférence de coordination francophone de l'Office de la culture (COFRAC), une plateforme de coordination qui a vu le jour au sein de l'Office de la culture dans le cadre de la réorganisation de l'office, a été mise en veille durant l'année 2017. Le travail d'élaboration d'une « charte du bilinguisme » au sein de l'office s'est toutefois poursuivi.

Mémoires d'Ici : Jérôme Benoit, accompagné d'Aldo Dalla Piazza, a conduit le controlling annuel de l'institution. Le très grand succès rencontré par Mémoires d'Ici a fait apparaître des besoins supplémentaires, en termes de budget, de postes de travail, mais aussi de volume d'archivage. Sur proposition du CJB, le Grand Conseil a ainsi accepté la hausse annuelle de subvention de 100'000 francs demandée par Mémoires d'Ici à Saint-Imier pour les années 2018 à 2021.

fOrum culture : le fOrum culture est sur de très bons rails et va lancer en 2018 toute une série de mesures visant à renforcer les liens entre les acteurs culturels du Jura bernois, du Jura et de Bienne. Il lancera notamment au printemps 2018 un agenda culturel interjurassien, baptisé Culturoscope. Les discussions politiques visant à pérenniser ce dispositif se poursuivent en parallèle.

Avenir de la politique culturelle interjurassienne : suite au vote de juin 2017, les discussions politiques et administratives en vue d'une redéfinition de la politique culturelle interjurassienne ont débuté, impliquant les deux cantons ainsi que le Conseil du Jura bernois. Elles se poursuivront en 2018, le but étant de s'accorder sur un certain nombre de priorités stratégiques en la matière et de garantir l'avenir des différents projets artistiques ainsi que des institutions culturelles déployant leurs effets sur l'ensemble du territoire interjurassien.

Education et Culture : les possibilités offertes par cette structure, désormais offertes sur une base pérenne, continuent à susciter un engouement impressionnant dans les différentes dimensions proposées : excursions culturelles, projets culturels, concours tête-à-tête, classes MUS-E. Les classes et les établissements francophones en tirent très fortement parti.

Cinécivic : depuis 2016, le canton de Berne participe au concours Cinécivic, par le biais de la Chancellerie d'Etat et de l'Office de la culture. Ce concours vise à sensibiliser les jeunes de 12 à 25 ans à l'importance d'aller voter. Il est ouvert à l'ensemble des écoles du Jura bernois et de Bienne.

Commission intercantonale de littérature (CiLi) : la CiLi a décerné ses Prix Renfer et Alpha 2017, respectivement à Jean-Bernard Vuillème et à Elisa Shua Dusapin.

Pantographe : après avoir dû quitter les locaux qu'il occupait à Moutier, le collectif culturel du Pantographe est toujours à la recherche de lieux susceptibles de les accueillir, de préférence dans le Jura bernois.

Maison de la culture à Courtelary : un nouveau projet culturel phare pourrait voir le jour du côté de Courtelary, avec la création d'une Maison de la culture dans un bâtiment appartenant pour l'heure à un privé. Ce lieu permettrait de regrouper différents acteurs culturels actifs dans le Jura bernois, principalement dans le domaine des arts de la scène, et leur conférerait un écrin susceptible de favoriser leur rayonnement et de dynamiser davantage encore leurs activités artistiques.

Fondation Gobat pour la paix : en 2014, la commune de Tramelan a commémoré le 100^{ème} anniversaire de la mort d'Albert Gobat, enfant du village et lauréat, avec Elie Ducommun, du Prix Nobel de la Paix en 1902. Ces événements ont marqué le début de nombreux efforts pour rappeler son parcours et son œuvre pacifique. Deux ans plus tard, l'idée a germé de rassembler des personnalités actives dans le domaine de la paix pour élaborer un projet ambitieux et durable, susceptible de promouvoir la paix et de rendre hommage à l'œuvre d'Albert Gobat. La forme de la fondation a été retenue puisqu'elle offre une structure indépendante permettant la concrétisation de nombreux projets ponctuels ou permanents et qu'elle permet de développer une action moderne pour la plus noble des causes, la paix. Contacté par la commune de Tramelan, le directeur de l'instruction publique a tout naturellement décidé d'apporter son concours à cette entreprise en déléguant son secrétaire général adjoint francophone dans le groupe de travail qui s'est attelé à la mise en place de cette fondation.

7. Conseil d'administration du CIP

Le président de la COFRA siège au Conseil d'administration du CIP, avec voix consultative. Il préside en outre au controlling annuel, avec l'appui de représentants de l'INS (finances, OSP).

8. Délégation aux affaires jurassiennes (DAJ)

En 2017 le président de la COFRA a assuré l'accompagnement du Directeur de l'instruction publique dans toutes les thématiques et séances de la DAJ. Il a notamment accompagné les travaux de préparation des votations conduites à Moutier le 18 juin, puis à Sorvilier et Belprahon le 17 septembre, pour ce qui est de la communication entre l'INS et les autres Directions de la DAJ, de la collaboration avec la Chancellerie pour l'information au Conseil-exécutif et de la communication du Gouvernement avec les autorités municipales de Moutier, Sorvilier et Belprahon et les autorités de la République et canton du Jura, ainsi que dans la définition des conditions d'encadrement des votations, placées sous la supervision de l'Office fédéral de la justice. Les travaux se sont poursuivis après les votations dans le cadre des structures mises en place pour organiser le transfert éventuel de la ville de Moutier dans le canton du Jura, dans la mesure où le permettaient les incertitudes quant à la validité du résultat issues des nombreux recours déposés.

9. Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) et Conseil du Jura bernois (CJB)

Tout un pan des activités de la COFRA est pensé et construit en collaboration avec le Conseil des affaires francophones du district bilingue et Bienne (CAF) et le Conseil du Jura bernois (CJB). Outre la conduite des affaires courantes, les structures en place, énumérées dans l'Annexe I, se sont notamment préoccupées des thèmes suivants, pour certains d'entre eux déjà signalés dans le passé :

- Réorganisations après le vote de Moutier / appartenance cantonale de Moutier : suite du processus
- Collaborations interjurassiennes
- Commission du bilinguisme
- Mesures d'économie PA 2018
- Rapport sur l'enseignement spécialisé
- Projet prise en charge dans le domaine de l'enseignement spécialisé dans la partie francophone
- Evolution PER/BE-f : informations / suite de la mise en œuvre du PER
- FiBi, FiBiS
- Révision partielle de la Loi sur l'école obligatoire
- Rentrée scolaire 2017 et effectifs dans la région
- Discussion sur la répartition des offres de formation entre Bienne et le Jura bernois (sec. 2)
- ES Santé
- Soutien à l'apprentissage bilingue et francophone à Bienne
- CFP Biel/Bienne et automobile / formation automobile bilingue
- Controlling annuel des institutions et renouvellement des contrats
- Avenir des locaux de la HEP-BEJUNE à Bienne
- HEP- BEJUNE : rencontre du CAF avec le rectorat
- Convention HES-SO et contrat de prestations HE Arc
- Stratégie culturelle 2018 du canton de Berne
- Subvention cantonale à la rénovation du Théâtre Palace/ Rénovation du Théâtre Palace
- Subventions croisées entre CAF et CJB
- Renouvellement du contrat de prestations de Mémoires d'Ici à partir de 2018 : discussion autour des besoins financiers de l'institution
- fOrum Culture (ex-Réseau ARS)
- Fondation de l'Abbatiale de Bellelay
- Usinesonore
- Projet de Maison de la musique à Saint-Imier : point de la situation
- Commission intercantonale de littérature (CiLi) : nomination d'un nouvel expert bernois
- Loi fédérale sur les langues – contrats de prestations 2017-2019

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du CJB et du CAF, avec lesquels s'est installée une collaboration fructueuse, mes collègues de la COFRA, notamment mon prédécesseur, Guy Lévy, pour tout le travail effectué durant les années écoulées, mais aussi le Directeur de l'instruction publique, Bernhard Pulver, les chefs d'office et le secrétaire général de l'INS pour l'esprit d'ouverture et de collaboration constructive qu'ils ont mis en place, au bénéfice de la partie francophone du canton comme aussi bien sûr de sa partie germanophone.

Tramelan et Berne, le 15 juin 2018

Le Président de la COFRA,
Aldo Dalla Piazza

Annexes : (seulement en français) (cf. DM#745097v4)

Annexe I : Structures assurant actuellement le partenariat entre la COFRA et les deux conseils, CAF et CJB

Annexe II : Structures romandes : représentations bernoises (2016-2019)

Annexe III : Liste des membres de la COFRA et contacts 2017